

## LA QUESTION DU MOIS

### « À QUOI SERT L'URPS PHARMACIENS ? »

#### REPRÉSENTER

les pharmaciens au sein des instances de politique régionale sanitaire (Agence Régionale de Santé, Conseil Régional...)

#### INFORMER

sur les évolutions de la politique régionale de santé

#### ORIENTER

vers des acteurs spécifiques (GCS e-Santé, Assurance Maladie...)

#### ACCOMPAGNER

dans le développement de votre projet d'exercice coordonné (Communauté professionnelle territoriale de santé ou Maison de santé)

#### SOUTENIR

dans l'exercice des nouvelles missions des pharmaciens

#### DÉVELOPPER

des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux, nous suivez-vous ? Découvrez-en davantage sur l'URPS, nos actions, nos projets en cours et les perspectives à venir



## ZOOM SUR DEUX PROJETS DE L'URPS

### ICOPE PAYS DE LA LOIRE, un projet pour les pharmaciens libéraux



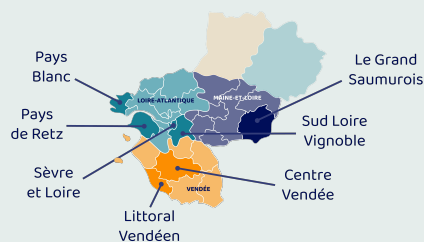
#### UN CONTEXTE DE PRÉVENTION

L'URPS Pharmaciens est engagée à travers l'InterURPS des Pays de la Loire dans le projet ICOPE Pays de la Loire depuis 3 ans. **ICOPE Pays de la Loire est une expérimentation** développée dans le cadre de la stratégie globale « Vieillir en bonne santé » 2020-2022 présentée par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Elle s'appuie sur le programme ICOPE (Integrated Care for Older PEople) de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) **qui mise sur une prévention tout au long de la vie pour repousser la perte d'autonomie.**

ICOPE Pays de la Loire **permet aux professionnels de santé libéraux ligériens d'être indemnisés pour réaliser le dépistage et l'évaluation des capacités fonctionnelles des personnes âgées de 60 ans et plus, non dépendantes et vivant à domicile.**

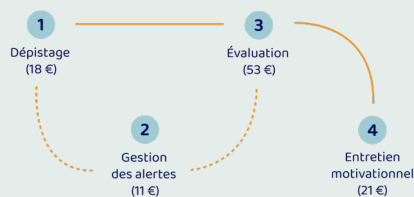
## DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS

À ce jour, 213 professionnels de santé libéraux - **23 pharmaciens** - ont été **formés** au programme avec **les 7 CPTS engagées** dans l'expérimentation.



## UN PARCOURS NOVATEUR

ICOPE Pays de la Loire est le premier parcours de prévention primaire indemnisé. Il se décline en **4 étapes**. Le questionnaire de dépistage, la gestion de l'alerte, l'évaluation approfondie de la ou des capacités altérées et l'entretien motivationnel.



## REJOINDRE L'EXPÉRIMENTATION

Vous n'avez pas pu vous inscrire aux premières sessions de formation ICOPE Pays de la Loire mais vous souhaitez vous former ? Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous.

[Je m'inscris](#)

## « ENTRETIEN EN OFFICINE POUR MA LIBERTÉ » (EOL)



Le Plan Cancer 2014-2019, à travers son objectif 10, replace le rôle du pharmacien d'officine dans le cadre de la démarche d'arrêt du tabagisme : « Renforcer l'implication des professionnels de santé libéraux (médecins traitants, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes) (...) dans la démarche d'arrêt du tabagisme ».

C'est dans ce contexte national que votre URPS Pharmaciens, soutenue par l'Agence Régionale de Santé, propose l'expérimentation "Entretiens à l'Officine pour ma Liberté » (EOL) aux pharmaciens des Pays de la Loire. **EOL a pour objectif d'accompagner le patient dans sa démarche d'arrêt du tabac par la mise en place d'entretiens pharmaceutiques à l'officine.**

Les inclusions des patients sont actuellement en cours et se termineront en septembre 2023.

Une évaluation est réalisée au fil de l'eau et son rapport final sera disponible l'année prochaine.

[En savoir plus](#)

## LES ACTUALITÉS DES PARTENAIRES

### La carte Vitale arrive sur le smartphone des assurés



Créée en 1998, la **carte Vitale** est parfaitement intégrée dans les parcours et les pratiques de soins des assurés et des professionnels de santé depuis plus de 20 ans.

Nouvelle étape du virage numérique en santé, visant notamment à accompagner l'usage croissant d'outils digitaux dans le quotidien des Français, **la carte Vitale se devait d'exister aussi en appli.**

- L'appli carte Vitale, c'est une application téléchargeable gratuitement par vos patients, afin qu'ils aient toujours une version dématérialisée de leur carte Vitale disponible dans leur smartphone ;
- L'appli carte Vitale est une alternative dématérialisée de la carte Vitale physique, qui continue d'exister.

Découvrez-en plus sur les avantages pour vous et vos patients, le déploiement, la protection des données...

[En savoir plus](#)

### La vaccination contre les Papillomavirus Humains (HPV)



L'infection par les Papillomavirus Humains est l'**infection sexuellement transmissible la plus courante dans le monde**. Au cours de sa vie, 80% de la population est exposée aux infections par HPV. En France, plus de 6 000 cancers sont dus aux HPV chaque année et touchent aussi bien les hommes que les femmes. **La vaccination** contre les Papillomavirus Humains est de fait, **essentielle** !

L'HPV fait partie de la liste des vaccins que **le pharmacien est habilité à effectuer pour les personnes de 16 ans et +**.

Recommandations générales : la vaccination est recommandée pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans (2 doses) avec un rattrapage pour les 15-19 ans (3 doses). Elle peut-être prescrite et réalisée par un médecin ou une sage-femme à partir de 11 ans et être réalisée par un pharmacien à partir de 16 ans.

Recommandations particulières : jusqu'à l'âge de 26 ans, la vaccination est recommandée chez les hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles avec des hommes. Chez les patients immunodéprimés, la vaccination contre le HPV est recommandée chez les garçons et les filles aux mêmes âges que dans la population générale, et un rattrapage jusqu'à l'âge de 19 ans révolus.

**PHARMAPRAT et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Pays de la Loire** vous en disent plus ci-dessous

En savoir plus grâce à  
**PHARMAPRAT**

En savoir plus avec le **CRCDC**

## LES THÈSES D'ÉTUDIANTS

- N'DIAYE, Gabriel. Sa thèse porte sur le **syndrome de sevrage aux antidépresseurs**.

Pour répondre à son questionnaire : <https://forms.gle/6WVpPh5UdoGGnoug9>

## VOS ÉLUS URPS Y ÉTAIENT...

*\*focus sur quelques rencontres du mois*

- **Le 16 juin à la journée CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) -CTS (Conseils Territoriaux de Santé) élargis sur le PRS (Projet Régional de Santé) et les CNR (Conseil National de la Refondation)**. Cette journée a été l'occasion d'appuyer les contributions au PRS 3 (2023-2028) de l'URPS Pharmaciens pour valoriser le rôle du pharmacien.

**UNE QUESTION ? UNE INFORMATION À PARTAGER ?**  
**Contactez-nous !**

02 40 59 69 29

paysdelaloire@urpspharmacien.  
fr

URPS Pharmaciens Pays de la Loire  
5 boulevard Vincent Gâche  
[paysdelaloire@urpspharmacien.fr](mailto:paysdelaloire@urpspharmacien.fr)

02 40 59 69 29



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur URPS Pharmaciens Pays de la Loire.  
[Se désinscrire](#)

Envoyé avec

**Brevo**

